

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine  
22 mars 2018

## Un plan pour faciliter les recrutements

Malgré une situation économique régionale favorable pour les entreprises, de réelles difficultés de recrutement persistent. Une situation paradoxale compte tenu d'un niveau de chômage important !

Le Conseil régional propose à son niveau, un plan d'actions basé sur l'anticipation des besoins des différents secteurs professionnels, un accompagnement renforcé des entreprises qui recrutent, et un effort en matière de développement des compétences des demandeurs d'emploi, notamment, en se portant volontaire pour le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), initié par l'Etat.

Si le CESER partage le constat, la réponse à apporter est plus complexe. Les difficultés de recrutement des entreprises ne pourront être résolues par la seule augmentation arithmétique de l'offre de formation. Le CESER regrette en effet une approche un peu trop « adéquationniste » visant principalement à répondre aux besoins des entreprises. Les difficultés de recrutement proviennent aussi d'autres causes liées aux conditions de travail, aux niveaux de rémunérations proposés, aux difficultés de déplacements, ou aux questions liées à l'orientation. La politique régionale de formation devrait intégrer une stratégie d'accompagnement (social, mobilité, logement,...) des demandeurs d'emploi, pour surmonter ces freins importants à l'accès à la formation et à l'emploi.

Le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) vise le public des moins qualifiés. Le CESER approuve l'organisation d'une offre supplémentaire de formation en souhaitant qu'elle concerne bien le public visé par le PIC : les demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, ainsi que les jeunes « décrocheurs ». Il sera nécessaire d'organiser ce dispositif en lien avec l'Éducation nationale, afin que soient réduits les effectifs des jeunes « décrocheurs » et des « sortants sans diplôme ».

La question de l'offre de formation est aussi posée : il est nécessaire de garantir un service de qualité, égalitaire, sur l'ensemble du territoire et accessible à tous. Sinon, certains territoires risquent de subir une inégalité d'offre de formation.

Le CESER souhaite que les partenaires sociaux ainsi que le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP) aient toute leur place dans l'organisation et le suivi de ce plan, notamment dans le groupe de réflexion sur « l'emploi du futur ».

Enfin, si la formation, est certes un outil au service du développement économique des territoires, elle demeure fondamentalement un enjeu essentiel pour le développement humain. Elle doit porter la question de la valeur humaine et de l'épanouissement au travail.

**CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL**

### SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

### SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

### SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations  
[contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr)